

Charte de bonne conduite

-  Les cueillettes de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.



112

Appel d'urgence européen



3250

Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de randonnées sont à découvrir dans nos Bureaux d'Information Touristique.



Eure



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Au bout du sentier, partir à gauche puis à droite dans la sente des Vieilles. Traverser le lotissement tout droit et tourner à droite, sente des Fangueux. En haut, virer à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route. La descendre et prendre la 2^{ème} à gauche, sente de l'Ormetaire puis sente du Grand Trou. Au bout, prendre tout de suite à gauche l'étroite sente après les maisons. Après le virage à droite, tourner à droite dans la sente de l'Ormetaire qui aboutit rue des Vignes.

Descendre à droite puis prendre à gauche, sente de la Fosse Diard. Poursuivre, tourner à droite, ruelle Briet, puis aussitôt à gauche, sente des Serants. Au croisement, descendre à droite et continuer, sente des Morats.

Au bout de la sente, prendre à gauche, rue de l'Abbé Thérout. Traverser la rue des Moulins et continuer en face, sente Gosnay. Traverser la rue de Montigny et poursuivre en face. Au bout, prendre à gauche, chemin de Paris jusqu'à la rue de la Croisette. Tourner à droite et continuer à droite dans la rue qui devient la sente Bonvallet. La descendre sur la gauche. À la rue, prendre à droite puis à gauche rue du Bout au Vicaire jusqu'au point de départ.



Vernon & Saint-Marcel, au fil de l'eau

N°16

Sentier de randonnée



8,8 km

au départ de la place des anciens combattants à Saint-Marcel

Coordonnées GPS : 49.0961 , 1.44601

Infos parcours



1 Place des anciens combattants, traverser la rue et prendre en face le chemin de la Grâce.

2 Tourner à gauche dans la sente de la Fosse Rouge. Descendre sur la gauche sur 130 m et prendre à droite, sente des Guimbets jusqu'au cimetière. Poursuivre et prendre à gauche en direction de l'église. Prendre à droite, rue Clavouet jusqu'au feu (prudence). Traverser et prendre en face, rue de Hautville.

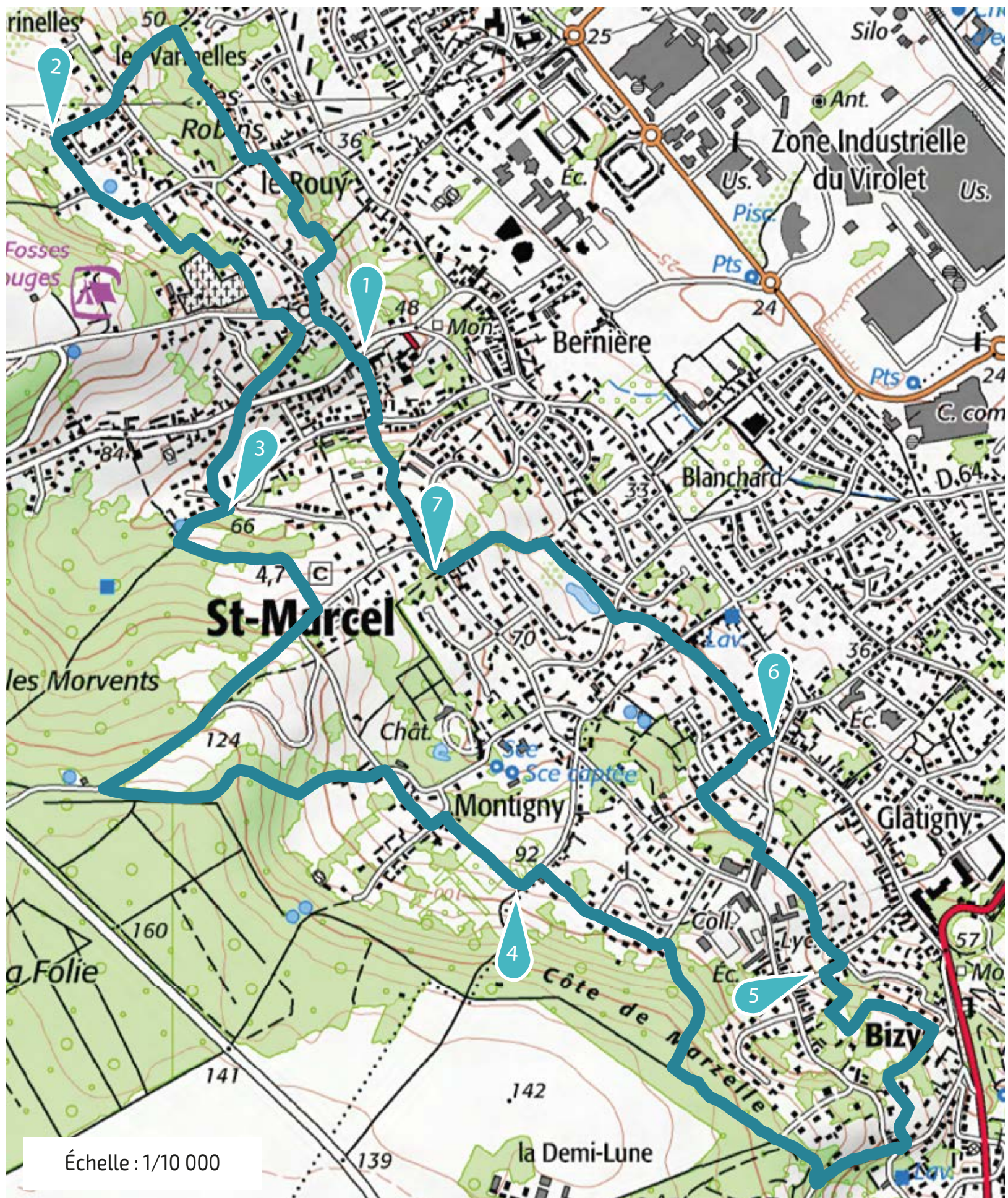
3 Descendre la rue, prendre la 2^{ème} à droite, rue du Canet. À la barrière, tourner à gauche sur la sente au Guian. Au bout, prendre à droite, puis tout droit (le chemin derrière la barrière) et continuer jusqu'à la route. Poursuivre à droite sur 200m puis tourner à gauche dans le bois, sente du Cormier. Poursuivre et dans le virage tourner à droite, sente de la Ferrière.

7

9

5

7



Échelle : 1/10 000



8,8 km



2h
1h30 (VTT)

Difficulté



de 46m à 136m



288 D+

Balissage



Comment suivre le balissage ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ce circuit se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

- église de Saint-Marcel
- sentes des 2 villes et leurs sources
- château de Bizy
- architecture du lycée Saint-Adjutor
- lavoir Sainte-Catherine